

S O M M A I R E

9	Avant-propos
11	CHAPITRE 1 : Domaine d'application du guide
13	CHAPITRE 2 : Classification performancielle et certification des colles à carrelage
13	1. Objectif de la classification des colles à carrelage
15	2. Classification performancielle des colles à carrelage
16	3. Intérêt de la certification QB 11 du CSTB
17	CHAPITRE 3 : Prescriptions communes au NF DTU 52.2 de pose collée de carrelage
17	1. Formats et caractéristiques des éléments de revêtements
18	2. Simple encollage
19	3. Double encollage
19	4. Aspect final du revêtement
20	5. Tolérances de planéité de l'ouvrage fini
20	6. Étanchéité
21	CHAPITRE 4 : Murs intérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-1 et P1-1-4
21	1. Tolérances de planéité
22	2. Exposition à l'eau du local
26	3. Locaux secs ou faiblement humides (EA)
28	4. Locaux moyennement humides (EB)
30	5. Locaux EB+ privés, hors des zones d'emprise de la douche et de la baignoire
32	6. Locaux EB+ privés, dans les zones d'emprise de la douche et de la baignoire
34	7. Locaux EB+ collectifs
36	8. Locaux EC
38	9. Locaux EB+ privés
41	10. Cas des supports S5 – S11 – S12 – S13 en locaux EB+ privés
42	11. Cas du support S7 en locaux EB+ privés
43	12. Cas du support S7 en locaux EB+ collectifs
44	13. Cas des supports S12 et S13 en locaux EB+ collectifs et locaux EC
45	14. Mode d'encollage

47	CHAPITRE 5
47	Murs extérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-2
47	1. Tolérances de planéité
48	2. Revêtements exclus
48	3. Coloris des carreaux
50	4. Choix des mortiers-colles et des revêtements
51	5. Les consommations minimales de mortier-colle
51	6. Pose des carreaux
52	7. Points singuliers
53	8. Joints de fractionnement et de dilatation
54	9. Ouverture du béton banché
55	10. Délais de séchage du support avant collage
56	11. Largeur des joints entre éléments de revêtement
57	CHAPITRE 6 : Sols intérieurs et extérieurs -
	Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-3
58	1. Carreaux céramiques en sols extérieurs
58	2. Format des carreaux en sols
59	3. Caractéristiques des pierres naturelles
61	4. Choix des mortiers-colles en local P3 au plus
63	5. Tolérances de planéité
64	6. Pente
65	7. Âge du support
66	8. Mode d'encollage
67	9. Largeur des joints entre éléments de revêtement
68	10. Joint de dilatation, de fractionnement et périphérique
69	11. Consommation minimale de mortier-colle en kg de poudre par m ²
71	12. Sols chauffants
72	13. Délais de mise en service

73	Liste des points de contrôle
75	Activités du CSTB
77	Le BIM
77	1. Le contexte
77	2. Les bases du BIM et de l'interopérabilité
78	3. Les outils
79	4. Échelle composant : les « Objets BIM »
85	L'ACV
87	Glossaire
93	Réglementation, normes et documents de référence
97	Index

Qu'est-ce qu'un mortier-colle ?



Figure 2 : Le mortier-colle

Mélange sec (liants hydrauliques, charges minérales et additifs organiques) devant être gâché avant utilisation (eau ou liquide spécifique).

Qu'est-ce qu'un adhésif ?



Figure 3 : L'adhésif

Mélange prêt à l'emploi (liants et additifs organiques, charges minérales fines).

Notation dans la classification

C

D

PRÉVENTION SÉCURITÉ/SANTÉ



La préparation et l'application de produits de collage peuvent présenter des risques pour votre santé. Ces produits peuvent entraîner, par inhalation et pénétration cutanée, des pathologies plus ou moins graves (rougeurs, allergies, brûlures, etc.). Pour limiter les risques, assurez une bonne ventilation des locaux et portez les équipements de protection indiqués dans la FDS (Fiche de données sécurité) du produit (gants, masque respiratoire, lunettes, etc.).

2.3 Définition de la zone d'emprise de la douche et de la baignoire

La zone d'emprise des douches et des baignoires est la surface des parois situées à l'aplomb de l'appareil sanitaire et s'étendant du fond du receveur de douche ou de la baignoire jusqu'à une hauteur de 180 cm minimum.

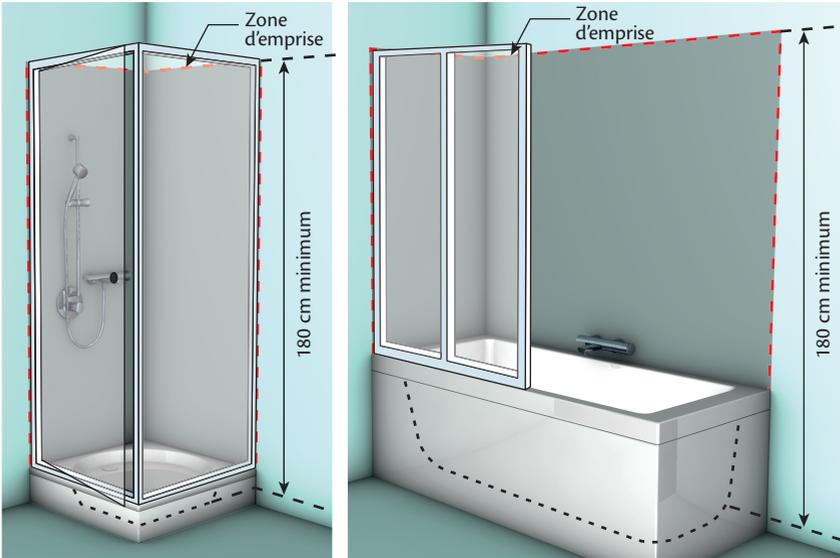


Figure 7 : Délimitation de la zone d'emprise de la douche et de la baignoire

ATTENTION

La mise en œuvre de SPEC sur les petites surfaces horizontales (banquette, paillasse, etc.) n'est pas visée dans le NF DTU 52.2.

ATTENTION

Des dispositions permettant de contenir les projections d'eau dans la zone d'emprise de l'appareil sanitaire (douche ou baignoire) doivent être installées (paroi ou pare-douche).

OBSERVATION

Pour le traitement des angles, le passage de canalisation en mur et la jonction mur/appareil sanitaire, voir figures du paragraphe 9, chapitre 4.

ATTENTION

Les classes de colles citées ne sont pas utilisables dans tous les cas. Le choix dépend de l'élément de revêtement (nature, porosité, format, poids). Voir le NF DTU 52.2 P1-1-1.

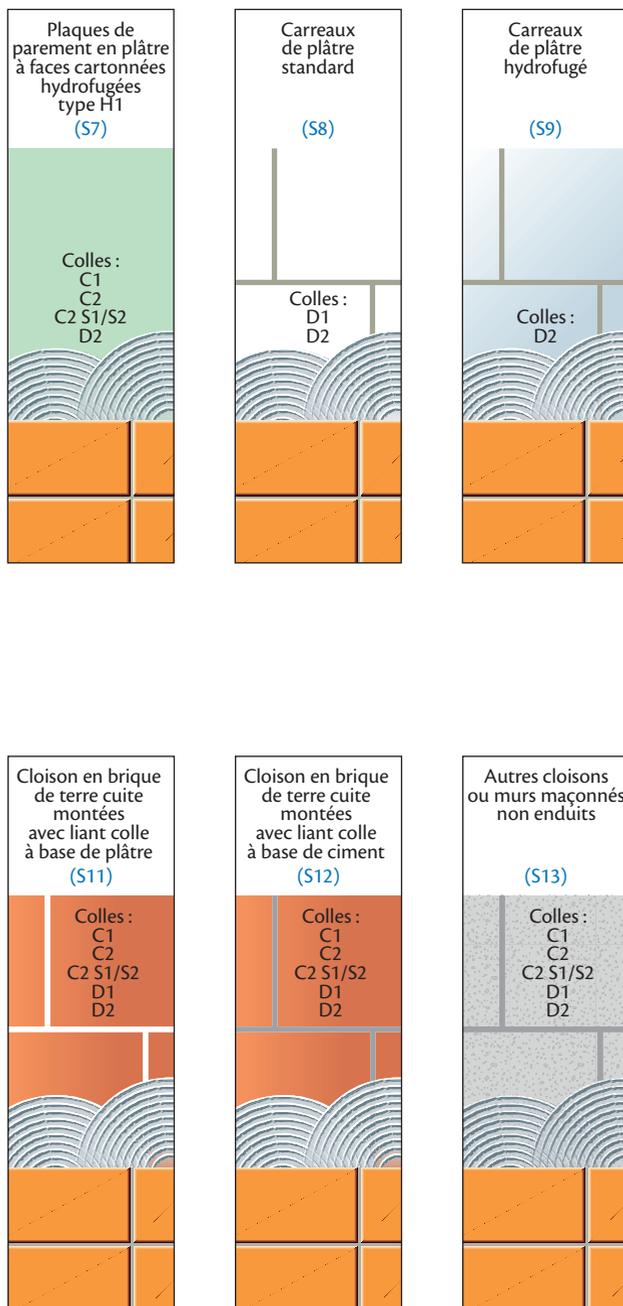


Figure 11 : Locaux classés EB, supports admissibles S7 à S13

13. Cas des supports S12 et S13 en locaux EB+ collectifs et locaux EC

(voir paragraphes 7 et 8)

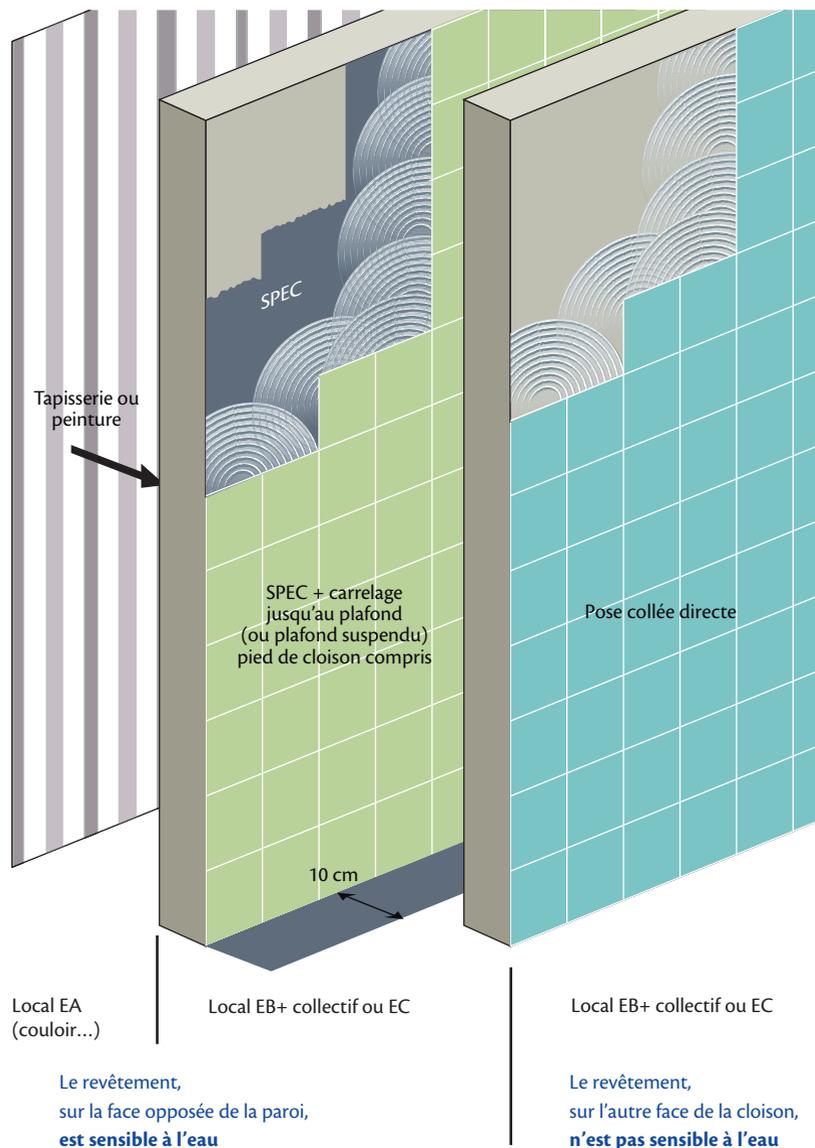


Figure 30 : Cas du support S12 en locaux EB+ collectifs et locaux EC

14. Mode d'encollage

14.1 Avec un adhésif

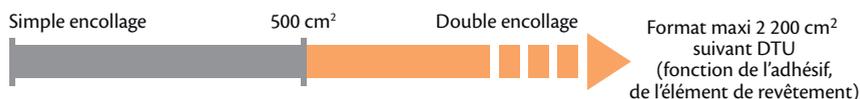


Figure 31 : Encollage avec adhésif

OBSERVATION

Pour les consommations minimales de colle à respecter, voir le tableau 10 du NF DTU 52.2 P1-1-1

14.2 Avec un mortier-colle

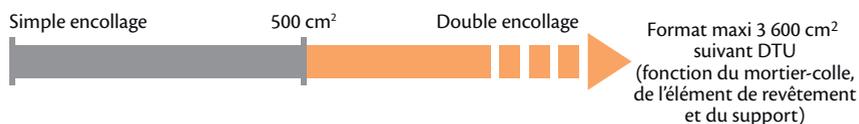


Figure 32 : Encollage avec mortier-colle

ATTENTION

Au-delà de 2 200 cm² la hauteur de pose est limitée à 6 m.

OBSERVATION

Pour les consommations minimales de colle à respecter, voir le tableau 9 du NF DTU 52.2 P1-1-1.

- Pour les carreaux de longueur supérieure à 120 cm, la largeur doit être comprise entre 10 et 30 cm.

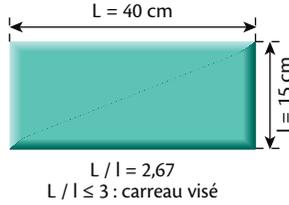


Figure 3 : Exemple de format des carreaux visé en sols

PRÉVENTION SÉCURITÉ/SANTÉ



Leur forme et leur poids peut rendre la manutention des carreaux difficile. Pour réduire les risques pour votre sécurité et votre santé, veillez à décharger et stocker les carreaux au plus près du chantier, à utiliser des aides à la manutention (chariots, monte-matériaux, etc.) ou à porter à plusieurs.

3. Caractéristiques des pierres naturelles

3.1 Caractéristiques géométriques nominales des dalles en pierre naturelle en sol intérieur

Tableau 1 : Caractéristiques géométriques nominales des dalles en pierre naturelle en sol intérieur

Résistance en flexion (MPa) R _{tf}	Épaisseur (mm)					
	7	10	15	20	30	40
2 ≤ R _{tf} < 4				L/l ≤ 3 L ≤ 400	L/l ≤ 3 L ≤ 500	L/l ≤ 3 L ≤ 600
4 ≤ R _{tf} < 8			L/l ≤ 3 L ≤ 400	L/l ≤ 4 L ≤ 500	L/l ≤ 3 L ≤ 600	L/l ≤ 3 L ≤ 700
8 ≤ R _{tf} < 11		L/l ≤ 3 L ≤ 400	L/l ≤ 4 L ≤ 500	L/l ≤ 3 L ≤ 600	L/l ≤ 4 L ≤ 700	L/l ≤ 3 L ≤ 800
11 ≤ R _{tf} < 16		L/l ≤ 3 L ≤ 500	L/l ≤ 3 L ≤ 600	L/l ≤ 4 L ≤ 700	L/l ≤ 3 L ≤ 800	L/l ≤ 3 L ≤ 800
R _{tf} ≥ 16	L/l ≤ 2 L ≤ 300	L/l ≤ 4 L ≤ 500	L/l ≤ 4 L ≤ 700	L/l ≤ 3 L ≤ 800	L/l ≤ 3 L ≤ 800	L/l ≤ 3 L ≤ 800

L : Longueur en mm l : largeur en mm

 pose exclue

5.2 Tolérances sur l'ouvrage fini

Planéité : les tolérances du revêtement fini sont identiques à celles du support augmentées de la tolérance de l'élément de revêtement.

Le désaffleurement est l'écart entre les rives de 2 éléments adjacents mesuré perpendiculairement au plan de collage. Il est dû aux tolérances du support et de fabrication des éléments. Le désaffleurement admissible est de 0,5 mm augmenté du dixième de la largeur du joint et de la tolérance de l'élément de revêtement.

6. Pente

Le support doit présenter une pente minimale de :

- 1,5 % en sol extérieur ;
- 2 % en sols extérieurs dans les départements d'Outre-mer ;
- 1 % dans les locaux avec siphon de sol permettant l'écoulement de l'eau.

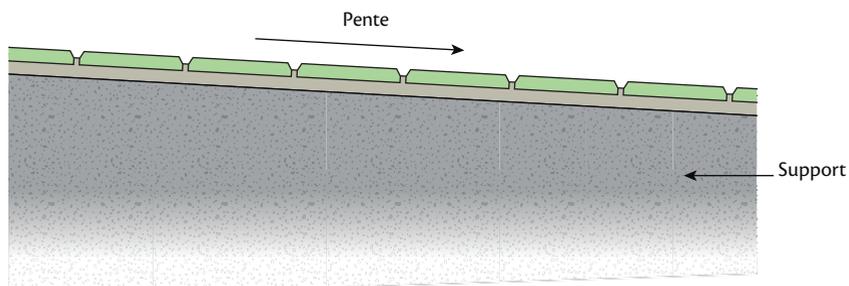


Figure 5 : Pente minimale du support

Cas particulier :

Certains ouvrages (exemple : plages de piscine) nécessitent la présence d'une pente plus importante. Dans ce cas, on se conforme aux exigences réglementaires et aux documents particuliers du marché.